

Les commémorations de 1994-1995. Le grand tournant ?

Chantal Kesteloot

Aujourd'hui, les commémorations sont omniprésentes dans l'espace public. Elles apparaissent comme une injonction à se souvenir dans une optique à la fois morale et mémorielle mais aussi économique. De 2014 à 2018, la Grande Guerre a été au cœur de l'attention. À partir de l'été 2019, c'est la fin de la Seconde Guerre mondiale qui sera mise en évidence. Plus que jamais, nos sociétés semblent chercher du sens dans ces rituels. Le phénomène n'est pas neuf mais il a pris aujourd'hui une ampleur exceptionnelle. Dans cette contribution, ce sont les commémorations du 50^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale qui seront au cœur du propos ; l'occasion de revenir sur une période considérée comme essentielle par les analystes du phénomène commémoratif et de voir dans quelle mesure elles ont constitué une véritable rupture à la fois en termes de discours mais aussi quant aux acteurs impliqués dans le processus. Avant de les évoquer, seront brièvement abordées d'autres dates clés – toutes ne se célèbrent pas avec le même faste – tels le 10^e et le 25^e anniversaires qui ont été des moments importants dans la mise en place de politiques du souvenir et autres formes de commémorations.

À travers ces quelques pages, notre objectif est d'interroger l'émergence de cette évolution. À partir de quand et surtout dans quel contexte les commémorations se sont-elles modifiées ? En d'autres termes, quand ont-elles cessé de n'être qu'un défilé au pied d'un monument pour se transformer en événement total ? En 1994-1995, la Belgique commémorait le 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. À bien des égards, l'événement peut être considéré comme un tournant et comme le moment fondateur d'une

approche nouvelle. Il se caractérise aussi par l'apparition de nouveaux acteurs. Les commémorations se professionnalisent et cette évolution se traduit par l'émergence d'opérateurs privés pour qui la mémoire de guerre devient peu à peu raison d'être et source de profit. L'ampleur et le contexte de ces commémorations s'inscrivent donc pour toute une série de raisons dans la singularité et méritent que l'on s'y arrête.

Dans la réédition des *Lieux de mémoire* en 1997, Pierre Nora évoquait « l'obsession commémorative » qui s'était alors emparée des sociétés contemporaines – dont la France¹. Il soulignait combien commémorations et lieux de mémoire étaient désormais omniprésents dans l'espace public, les deux termes se nourrissant l'un l'autre, allant jusqu'à se confondre.

Nora épinglait également d'autres changements caractéristiques de l'époque : la fin des constructions monumentales, l'émergence d'un discours spécifique – et non plus unique – en fonction des différentes générations ciblées, l'importance prise par d'autres lieux tels les musées, la télévision, les spectacles sous des formes diverses ou encore l'organisation de colloques. À ses yeux, la commémoration ne revêtait dès lors plus une dimension nationale et civique mais était devenue un événement politique. Il liait cette évolution à l'éclatement des mémoires, phénomène caractéristique de la période et particulièrement marqué pour la Seconde Guerre mondiale. C'était désormais le modèle mémoriel et non plus le modèle historique qui façonnait les commémorations. Il en concluait : « le présent crée ses instruments de commémoration ». Cette analyse, profondément imprégnée du modèle français, est-elle transposable au cas belge ?

Certes, la Belgique n'est pas la France et l'importance d'une consécration de la nation à travers le phénomène commémoratif y est sans équivalent.

1. PIERRE NORA, « L'ère de la commémoration » in *Les lieux de mémoire* sous la direction de Pierre Nora, vol. 3, Paris, Gallimard, 1997, p. 4687-4719.

L'État n'y a jamais joué le même rôle ni semblé incarner dans une même légitimité les valeurs de la nation. On n'y trouve, par exemple, pas l'équivalent d'une structure telle que « la Délégation aux célébrations nationales », créée en 1974, devenue en 1998, le « Haut comité des célébrations nationales » qui détermine chaque année la liste des anniversaires (50 ou 100) de personnalités ou d'événements à commémorer². Par ailleurs, en France, le président de la République apparaît comme un acteur majeur qui oriente le sens des commémorations³. Rien de tel en Belgique. Pourtant, il n'en demeure pas moins que le basculement du phénomène commémoratif a traversé les frontières de l'Hexagone. En clair, les commémorations sont aujourd'hui devenues un des moteurs par excellence de la mobilisation du passé dans une logique dominée par la mémoire en tant que construction sociale⁴ voire par des préoccupations économiques et diplomatiques⁵. En Belgique aussi, identité, mémoire et patrimoine sont apparus comme autant de composantes du phénomène⁶. Mais plutôt que de rupture, il nous semble qu'il faille parler d'évolution, de glissement vers un nouveau modèle en pleine construction.

Une commémoration immédiate

Il n'a pas fallu attendre 1994–1995 pour que la société belge commémore le second conflit mondial. En fait, la commémoration a été quasi immé-

diante⁷ : des patriotes bruxellois se pressent au pied du Soldat inconnu dès septembre 1944.

Durant l'été 1945, des cortèges « de la Libération » sillonnent les rues de nombre de villes et de villages. À l'automne, le premier anniversaire de la Libération est célébré avec faste et plusieurs personnalités d'envergure internationale viennent en Belgique pour sacrifier l'instant.

Dans les faits, la démarche s'inscrit dans un rituel directement emprunté à la Première Guerre mondiale. Certains lieux de mémoire de cette époque sont d'ailleurs complètement réinvestis. Le phénomène a déjà été largement analysé⁸. Mais rapidement, la Guerre froide et la Question royale vont jouer les trouble-fête. La société belge est profondément divisée et cette division touche également les milieux résistants. Mais ce n'est pas la seule fracture. Davantage encore que la mémoire du premier conflit mondial, celle de la Seconde Guerre est particulièrement complexe et surtout très concurrentielle⁹.

C'est à partir du 10^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale que la commémoration se structure avec ses rituels et ses pratiques. Le pouvoir politique y est immanquablement associé et apporte son patronage¹⁰. Cette présence fait partie intégrante du dispositif. Les cérémonies sont organisées sous l'égide d'un Comité national spécialement

2. Voir <https://francearchives.fr/fr/section/44276> (consultation avril 2019).

3. GÉRARD NAMER, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, SPAG/Papyrus, 1983.

4. JULIEN FRAGON, « 1998. Retour du passé, force du présent » in BERNARD COTTRET ET LAURIC HENNETON (EDS.), *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité, XVI^e–XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2010, p. 169-183.

5. Ces dernières dimensions sont particulièrement présentes dans le cadre des commémorations du débarquement. C'est sous l'ère Mitterrand, à partir du 40^e anniversaire du 6 juin 1944 qu'elles ont pris cette dimension exceptionnelle. OLIVIER WIEVIORKA, *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres de la Libération à nos jours*, Paris, Seuil, 2010, p. 224 et suiv.

6. MÉLANIE BOST & CHANTAL KESTELOOT, « Les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale » in *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 2234-2235, Bruxelles, 2014.

7. ALAIN COLIGNON, « 1944–1994. Les enjeux de la commémoration dans le monde francophone » in ALAIN COLIGNON, CHANTAL KESTELOOT & DIRK MARTIN (EDS.), *Commémoration. Enjeux et débats*, Bruxelles, 1996. Cette commémoration immédiate n'est en rien spécifique à la Belgique. Voir : GÉRARD NAMER, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, SPAG/Papyrus, 1983.

8. Bruno BENVINDO et Evert PEETERS, *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit 1945–2010*, Waterloo, 2012 ; LAURENCE VAN YPERSELE, EMMANUEL DEBRUYNE ET CHANTAL KESTELOOT, *Bruxelles. La mémoire et la guerre (1914–2014)*, Waterloo, 2014.

9. PIETER LAGROU, *Mémoires patriotiques et occupation nazie*, Bruxelles, Complexe, 2003.

10. « Le X^e anniversaire de la libération des camps de concentration. Les prisonniers politiques préparent pour 1955 de grandioses cérémonies » in *Le Soir*, 30 décembre 1954.



Comme de nombreux Bruxellois, le colonel Piron se rend sur la Tombe du Soldat inconnu dès le 4 septembre 1944. Autour de lui, des patriotes bruxellois (Source : CegeSoma/Archives de l'Etat).



Après la capitulation, dans bien des villes et des villages, des cortèges parcourent les rues à bord de chars et de charettes présentant des scènes de guerre ; du re-enactment avant la lettre, ici Koersel, Fête de la Libération, été 1945 (Source : CegeSoma/Archives de l'Etat).



Les résistants sont très présents dans l'espace public dans certaines villes. Ici, Verviers, Fête de la Résistance, juillet 1945 (Source : CegeSoma/Archives de l'Etat).

créé à cet effet. Il se compose de représentants des associations d'anciens résistants et de prisonniers politiques sous l'égide de différents responsables politiques et des autorités du pays, un modèle appelé à s'inscrire dans la durée. Le rituel emprunte clairement au pèlerinage; il n'est d'ailleurs pas rare de voir assimiler les participants à des pèlerins. Souvent, il débute par une messe – d'autres cultes organisent éventuellement une cérémonie propre mais de moindre ampleur – avant que les « anciens » ne se rendent au Soldat inconnu, le tout encadré par le ministère de la Défense. Un second moment fort a pour cadre le mémorial de Breendonk qui, à l'époque, est le lieu de mémoire par excellence de la Seconde Guerre mondiale, d'ailleurs cédé par le même ministère aux représentants des prisonniers politiques. Cette présence importante de la Défense peut surprendre. Elle s'inscrit en fait dans la tradition et les rituels hérités du premier conflit mondial. Ceux-ci ont surtout mis à l'honneur les militaires¹¹. Ici pourtant, ce n'est pas l'armée belge qui est au cœur du dispositif mais des civils, « l'armée de l'ombre ». Ce lieu incontesté de la mémoire nationale qu'est le Soldat inconnu permet de transcender les divisions de la résistance, qui se trouve ainsi identifiée aux valeurs de civisme et de patriotisme. Au-delà, il importe de souligner l'attachement dès la fin du conflit à la défense de la « Démocratie », un terme que l'on ne retrouvait pas comme tel dans la rhétorique héritée de 1914–1918 plutôt centrée sur la défense de la Patrie même si le cœur du dispositif commémoratif s'articulait autour de la symbolique constitutionnelle de la colonne du Congrès. Mais cette forme de défense d'un patriotisme constitutionnel restait axée sur un engagement militaire. Il incombait à l'armée de défendre la Patrie et les Libertés menacées. Changement de ton après 1945. Non seulement la défense de la démocratie est d'emblée évoquée mais elle s'insère aussi dans les discours des anciens de 1914-1918¹². L'enga-

gement en faveur de la démocratie s'inscrit certes dans le contexte de la politique jugée trop « douce » à l'égard de certains collaborateurs. Mais elle va plus loin puisqu'elle se positionne également dans la lutte contre les courants autoritaristes (le terme « fascisme » n'apparaît pas) dont les anciens prisonniers politiques craignent la réémergence. Bien sûr, la définition même de la démocratie n'est pas la même pour tous. Pour certains, le terme est indissociable de la notion de patrie et d'honneur. Pour d'autres, il est associé au discours sur les libertés voire à la notion de « liberté démocratique »¹³ ou encore à la notion de démocratie sociale. La perception de la démocratie va évoluer dans le contexte de la Guerre froide; d'autres concepts sont utilisés tels « la culture et la civilisation occidentales ». Les communistes se retrouvent exclus de la plupart des associations qui se recentrent autour du patriotisme. Comme l'ont souligné Bruno Benvindo et Evert Peeters, ce tournant est capital. Le discours ouvert entendu dans les premières commémorations se referme peu à peu sur une mémoire de guerre plus exclusive et réductrice, une « perspective nationale belge toujours plus traditionnelle »¹⁴. Mais les commémorations de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas un simple « copier/coller » de celles de la Première, même si elles en empruntent une bonne part du rituel.

Les cérémonies de 1955 se singularisent par leur ampleur. Outre le traditionnel hommage au Soldat inconnu et le dépôt de fleurs à Breendonk, le 8 mai est marqué par l'inauguration, à Liège, du Monument national de la Résistance. À travers ce lieu, l'objectif est en quelque sorte de créer un pendant au Soldat inconnu. En réalité, il ne réussira jamais à revêtir la même dimension symbolique. Pourtant le rituel est empreint de la même solennité et se nourrit des mêmes ingrédients: transfert des cendres du Résistant inconnu, présence royale, discours poli-

11. Voir BRUNO BENVINDO ET EVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre. op. cit.*, p. 72 et suiv.

12. Se reporter aux propos tenus en 1949 par Fernand De Loz, dirigeant de la Fédération nationale des Combattants, cités par BRUNO BENVINDO ET EVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre. op. cit.*, p. 81.

13. Le terme est utilisé par Marcel Poelman, un prisonnier politique en 1948. Propos cités par BRUNO BENVINDO ET EVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre. op. cit.*, p. 82.

14. BRUNO BENVINDO ET EVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre. op. cit.*, p. 89.

tiques, discours d'anciens, inscription de la mémoire de la Seconde Guerre dans une perspective longue et hautement patriotique. Quelques mois plus tard, le 15 septembre 1955, le Mausolée du prisonnier politique inconnu est inauguré au cimetière de Bourg-Léopold. Tous ces éléments empruntent clairement au cérémonial de l'après-Première Guerre mondiale même si – comme déjà signalé – les discours se nourrissent aussi d'une composante démocratique. Autre point commun, c'est l'énergie mobilisée pour l'obtention d'avantages matériels. Anciens résistants et prisonniers politiques se sont coulés dans le moule des associations d'anciens combattants¹⁵. Mais tant le Monument national de la Résistance que le Mausolée du prisonnier politique inconnu peinent à attirer les foules. Seul Breendonk semble alors pouvoir incarner l'expérience de la Seconde Guerre mondiale, en tant que principal « symbole belge de l'horreur »¹⁶.

Dix ans plus tard, lors du 20^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre, le contexte est plus tendu. Les anciens résistants se sentent incompris du monde politique. Le 30 juin 1961, la loi Vermeulen a été adoptée par le Parlement. Elle permet aux condamnés pour collaboration aux peines inférieures à trois ans de recouvrer leurs droits civils et politiques. Pour les anciens, cette loi équivalait ni plus ni moins à une forme d'amnistie. Dans ce contexte, les cérémonies restent bien en-deçà de ce qu'elles ont été dix ans auparavant. En ce milieu des années soixante, la société belge célèbre également le 50^e anniversaire de la Grande Guerre. Les charrettes commémoratives étaient-elles trop chargées ?

Une épopée héroïque mal comprise par la jeunesse

Des commémorations d'envergure sont organisées par la suite lors des anniversaires jugés sym-

boliques, avec un double focus : un premier articulé sur la libération de septembre et un second – initialement qualifié de « Victoire » – sur la fin du conflit, en mai. En pratique, cela signifie que deux comités distincts sont à la manœuvre : un premier centré sur la libération et un second sur la symbolique du 8 mai. Au fil des ans, un modèle s'est construit. Les anciens résistants et les prisonniers politiques en sont les moteurs mais le pouvoir politique est toujours présent, à la fois par l'octroi d'un financement mais aussi, lors des cérémonies, par des prises de parole.

Mais les commémorations s'essoufflent. Elles souffrent d'une part du vent de contestation de 1968, apparaissant de plus en plus « ringardes » aux yeux d'une jeunesse en quête d'autres engagements. Cette idée d'incompréhension et de désintérêt de la nouvelle génération n'est pas neuve. Elle est formulée dès 1955, soit dix ans à peine après la fin du conflit¹⁷. Les commémorations sont aussi des victimes collatérales de la crise des valeurs de la Belgique unitaire. Le patriotisme promu par les « Anciens » ne fait plus guère recette. Quant aux communistes, la Guerre froide a définitivement œuvré à leur isolement et à leur marginalisation. Néanmoins, les associations patriotiques continuent de considérer qu'elles incarnent une autorité morale et qu'elles ont un message à transmettre à la société. Leur engagement s'inscrit dans la continuité de la période de guerre, source même de leur légitimité, mais leur discours est inmanquablement tourné vers les préoccupations du présent.

De toute évidence, le modèle imaginé par les organisations peine à conserver sa popularité. Conscient de la perte progressive de sens¹⁸ et de la disparition des leurs, d'autres formes de manifestations sont envisagées. Le modèle doit évoluer et « parler » autrement. La radio et la télévision

15. Voir ALAIN COLIGNON, « La Belgique, une patrie d'anciens combattants » in CHTP/BEG, Bruxelles, 1997, n° 3, p. 115-142 ;

MARTIN SCHOUPS & ANTOON VRINTS, *De overlevenden. De Belgische oud-strijders tijdens het interbellum*, Kalmhout, Polis, 2018.

16. BRUNO BENVINDO ET ÉVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre*, op. cit, p. 32.

17. BRUNO BENVINDO ET ÉVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre*, op. cit, p. 99.

18. « Le 50^e anniversaire de cette grande épopée ne pourra être commémoré que par une poignée de survivants tandis que, déjà, pour la jeunesse actuelle, les épisodes héroïques de l'immense tragédie s'estompent dans l'anecdote et s'effacent dans l'histoire ancienne », « Hommage de la Belgique aux maquisards et aux parachutistes », in *Le Soir*, 2/9/1969.

sont sollicitées; elles l'avaient d'ailleurs déjà largement été pour évoquer les commémorations du 50^e anniversaire de la Grande Guerre. Des dossiers pédagogiques sont préparés à l'intention des écoles. Une exposition portant sur la Résistance intérieure et extérieure et la Libération est organisée au Musée de l'Armée. Elle s'ouvre en septembre 1969.

À Orchimont, c'est « un spectacle commémoratif » qui est mis en scène dans le cadre du 25^e anniversaire. On peut véritablement parler d'une première forme de *re-enactment* – ou reconstitution historique – avec des paras, des « vétérans des maquis » et des jeunes, symboles de la relève, sautant d'un vieux DC3 et simulant symboliquement l'arrivée de *Special Air Service* belges. Le spectacle se poursuit par un simulacre d'attaque de la base militaire de Florennes¹⁹. De toute évidence, ce sont là autant de signes d'une volonté de transmettre autrement la connaissance de faits majeurs de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en recourant, au besoin, à une mise en spectacle par laquelle on espère pouvoir attirer d'autres générations. L'heure n'est plus uniquement aux défilés et aux dépôts de gerbe, aux « appels aux Morts » ou autres discours prévisibles. Il s'agit de dépasser le style commémoratif classique, les fleurs aux monuments et les drapeaux qui s'inclinent au son des clairons. L'heure est à la dénonciation de dictatures en s'intéressant tout particulièrement aux mécanismes de leur mise en place et aux causes sociales qui les nourrissent²⁰. D'autres sensibilités se font peu à peu entendre et d'autres angles d'analyse sont proposés. Ils insistent sur les notions de paix et de liberté qui s'inscrivent à la fois dans une optique nationale et internationale. Sur le plan national, promouvoir la paix signifie le respect des opinions politiques et philosophiques, le respect des langues et des libertés. Sur le plan international, une attention plus soutenue est portée à la question de la violence.

Dans une actualité où les tensions communautaires se sont accrues, le 25^e anniversaire cherche également à montrer combien Flamands, Wallons et Bruxellois étaient unis dans la lutte contre l'occupant. Le président du Sénat, Paul Struye, lui-même ancien résistant, évoque la mémoire de ceux qui ont souffert et sont morts dans les camps et « ne se sont jamais demandés s'ils étaient Flamands, Wallons ou Bruxellois »²¹. Ce genre de propos est entendu à de nombreuses reprises durant cette période. À la Chambre, c'est le président, Achille Van Acker, qui s'exprime. Lui aussi est un ancien résistant. Dans ses propos, aucune allusion aux tensions communautaires mais une harangue à la jeunesse qu'il s'agit de rendre consciente de la nécessité de se souvenir des souffrances et des sacrifices. Les deux hommes appartiennent à la même génération – Struye est né en 1896; Van Acker en 1898 – mais sont issus de milieux sociaux bien différents. Le premier est un francophone de Flandre issu d'une famille aisée; le second d'une famille ouvrière et a quitté l'école à l'âge de 11 ans. Leur engagement politique les distingue également. Struye est catholique; Van Acker socialiste. À leur façon, ils illustrent deux lectures de l'héritage de la guerre; l'une est éminemment patriotique et très attachée à la « Belgique de Papa » – c'est deux mois plus tôt que le Premier ministre Gaston Eyskens a déclaré que l'État unitaire était dépassé dans les faits –, l'autre plus sociale et davantage tournée vers l'avenir. Les propos du premier vont peu à peu disparaître des discours politiques dominants tandis que celui centré sur la jeunesse ne va cesser de prendre de l'ampleur.

Cette évolution du contexte politique se retrouve dans la réflexion de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants droit de Belgique lors de son congrès statutaire des 28 et 29 novembre 1970. Si, sans surprise, la ligne générale est portée sur tout ce qui marque l'union

19. « Hommage de la Belgique aux maquisards et aux parachutistes », in *Le Soir*, 2 septembre 1969.

20. « L'engrenage concentrationnaire », in *La Libre Belgique*, 14 août 1970.

21. *Compte rendu analytique du Sénat*, séance du 15 avril 1970, p. 436.

plutôt que la division, la CNPPA perçoit bien les changements et est très prudente : il ne s'agit nullement de faire montre d'un « désaveu quelconque à l'égard du légitime développement des deux communautés et des efforts actuels dans le cadre de la régionalisation économique ». Revenant sans y faire explicitement référence sur la problématique du dialogue « raté » avec la jeunesse, il apparaît clairement combien le fossé est profond entre la génération des anciens et les jeunes dont elle estime qu'ils ne pourront acquérir « le droit de modifier une société » qu'une fois intégrés dans la communauté nationale. Une contestation clairement cadenassée²² !

Autre élément marquant, c'est l'attention portée à de nouvelles catégories peu mentionnées jusqu'alors, notamment les femmes et les victimes juives. Si les premières n'ont sans doute jamais été complètement absentes des cérémonies, leur combat n'a jamais été véritablement valorisé dans sa spécificité. En 1970, elles tiennent à se montrer plus présentes et à mettre l'accent sur leur vécu au camp de Ravensbrück. C'est également en 1970 qu'est érigé à Anderlecht le Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique. Mais lors de son inauguration, il s'inscrit clairement dans les codes patriotiques belges²³. Si les victimes juives n'ont jusqu'alors pas non plus été totalement absentes, du côté des organisations de résistance, l'accent était davantage mis sur le sauvetage des Juifs par des résistants que sur leur extermination par les nazis. Il s'agissait alors de rendre hommage aux héros et non de mettre en lumière les victimes, démarche qui cadre parfaitement avec le modèle de l'« alchimie des commémorations de l'après-guerre »²⁴. Dans la longue liste des « bagnes » nazis évoqués lors de chaque commémoration, ce sont avant tout les camps de concentration (et pas d'« extermination ») qui sont

mis en exergue ; Aus(s)chwitz – à la transcription orthographique encore incertaine – ne faisant pas l'objet d'une mention systématique. En 1970, lorsqu'on évoque les Juifs morts, on fait d'ailleurs référence au fait qu'ils ont péri sur le sol allemand et non en territoire polonais annexé ; les chambres à gaz continuent à faire corps avec l'univers concentrationnaire.

En 1970, à l'occasion du 25^e anniversaire, surgit aussi l'idée d'un grand débat avec la jeunesse. Placé sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, il se tient au mémorial de Breendonk. Près d'un millier de jeunes y participent²⁵. Mais le débat annoncé s'apparente à un dialogue de sourds. Les jeunes et les anciens ne parlent pas de la même chose. Les préoccupations des jeunes s'inscrivent dans le présent et les anciens peinent à transmettre leur expérience. Pour eux, l'essentiel est d'évoquer leur vécu et leur engagement et le moment est mal choisi pour évoquer d'autres dictatures ou enjeux politiques du présent. Dans une certaine mesure, on peut dire que les témoins peinent à convaincre. Leur discours, alors très marqué par les cadres patriotiques belges, ne trouve guère d'écho auprès de la jeunesse²⁶.

Est-ce ce rendez-vous manqué qui incite les anciens à annoncer, cinq ans plus tard, que cette commémoration est la dernière ? Lors de son discours à Liège, le 8 mai 1975, Albert Régibeau, le président national de la Confédération nationale des prisonniers politiques (et ayants droit) de Belgique revient sur cette incompréhension entre la jeunesse et les anciens : « nous acceptons volontiers que cette jeunesse use pour nous contester de cette liberté que nous avons voulue, sans contrainte, contribuer à lui garder. Nous acceptons qu'elle s'insurge contre le monde d'hier dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est perfectible.

22. « L'avenir de la CNPPA au cours de la prochaine décennie », Congrès statutaire des 28 et 29 novembre 1970, *Archives Régibeau*, CegeSoma/Archives de l'Etat.

23. BRUNO BENVINDO ET ÉVERT PEETERS, *Les décombres*, op. cit., p. 228.

24. PIETER LAGROU, *Mémoires patriotiques*, op. cit., p. 278.

25. BRUNO BENVINDO ET ÉVERT PEETERS, *Les décombres*, op. cit., p. 143 et suiv.

26. *Idem*.

[...] Mieux vaut sans doute pour elle, en tout cas, écrire aujourd'hui un roman d'avant-garde, que d'avoir à pleurer plus tard sur les pages blanches d'un livre que nous l'aurions empêché d'écrire»²⁷.

Pourtant, la volonté exprimée d'une ultime commémoration en 1975 passe à la trappe même si ce fossé qui s'est creusé entre les générations est évoqué à de multiples reprises. Peu à peu, l'idée d'associer les écoles davantage que par une simple présence – qui ne semble plus guère faire sens – s'invite dans le dispositif commémoratif. Il ne s'agit plus seulement de mettre en exergue l'héroïsme de ceux qui se sont « sacrifiés » mais d'initier un processus de réflexion. Pour ce faire, on recourt à un nouveau vocabulaire. Il est désormais question de racisme, d'intolérance, de violence, de crimes contre l'humanité et de responsabilité²⁸; autant de nouvelles références en phase avec les enjeux politiques du temps et qui trouvent désormais leur place. Il ne s'agit d'ailleurs plus de célébrer la victoire mais bien « la naissance d'une Europe enfin libérée de la dictature du nazisme, du nationalisme dominateur et des orgueils de la race et du sang »²⁹. Cette volonté de s'ouvrir sur une dimension européenne est de plus en plus marquée. On la retrouve également dans un projet qui n'aboutira pas mais qui est révélateur de cette évolution: la création à Liège d'un Musée européen de la Résistance. L'idée remonte à 1972. Elle a été suggérée par le baron Pierre Clerdent au Premier ministre Gaston Eyskens, au nom de l'ensemble des mouvements de résistance belges. Faute de moyens suffisants – et de volonté politique? –, le projet ne verra jamais le jour même si

à Liège, on a continué d'y croire pendant quelques années. L'idée même du projet – plus d'un quart de siècle après l'échec du projet de « Musée belge de la Guerre mondiale³⁰ » – est révélatrice d'une prise de conscience de la nécessité de commémorer autrement et ce à l'attention de générations qui n'ont pas vécu la guerre. Cette fois encore, le projet n'aboutit pas.

En 1994-1995, des commémorations d'une ampleur sans précédent

Si les préoccupations politiques de l'heure n'ont jamais été complètement absentes des cérémonies commémoratives, elles prennent une place inégalée lors du 50^e anniversaire de la libération, une date phare alors que le 40^e anniversaire était resté plutôt discret. Pour le Premier ministre Jean-Luc Dehaene, les commémorations sont un outil dans la lutte contre le totalitarisme et la défense de la démocratie, des termes qui, en soi, ne sont pas absolument neufs mais qui prennent une place inédite dans le contexte particulier de cet anniversaire³¹. Davantage que par le passé, le pouvoir politique est lui-même porteur de la demande. La commémoration est considérée comme un acte fort pour défendre les valeurs de la démocratie, perçue comme menacée. Jusqu'alors, l'impression qui prévalait était que les Anciens se tournaient vers le pouvoir politique pour appuyer leur message. Ici, c'est le pouvoir politique qui fait appel à la légitimité des Anciens pour défendre un certain nombre de valeurs et pour diffuser un message par le biais des commémorations³². Les associations patriotiques ne sont plus à la manœuvre mais associées à l'événement. Pour la première

27. Extrait du discours d'Albert Régibeau, Liège, 8 mai 1975, *Archives Louise de Landsheere*, CegeSoma/Archives de l'État. Voir aussi « La signification que veut donner le Comité du XXX^e anniversaire à la commémoration des 7 et 8 mai 1975 », s.d., *Archives Régibeau*, CegeSoma/Archives de l'État.

28. Circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française, 14 avril 1975, *Archives Louise de Landsheere*, CegeSoma/Archives de l'État.

29. Déclaration du Comité national, s.d. [mai 1975], *Archives Louise de Landsheere*, CegeSoma/Archives de l'État.

30. Sur ce projet, voir MARNIX BEYEN, *Oorlog en Verleden. Nationale geschiedenis in België en Nederland 1938-1947*, Amsterdam, 2002, p. 251 et suiv.

31. Jean-Luc Dehaene in FRANCIS BALACE, *Commémoration de la Libération*, Bruxelles, 1994, p. 2-3.

32. « Le 4 juin 1993, le Conseil des Ministres a décidé que le pays célébrerait avec un certain lustre le 50^e anniversaire de la libération du territoire et des camps », *Célébration du 50^e anniversaire de la Libération (septembre 1994 – mai 1995)*, note de base, version adaptée après la réunion du Comité national du 20/10/1993, *Commémorations 1994-1995*, *Archives Fondation Roi Baudouin*, CegeSoma/Archives de l'État.

fois, les commémorations veulent d'abord rendre « hommage aux victimes » et à tous ceux qui se sont sacrifiés ; ce ne sont plus les acteurs qui sont aux premières loges³³. Il y a bien davantage qu'un changement de conducteur dans la locomotive commémorative.

Pour assurer le succès de l'opération, le gouvernement en confie la coordination à la Fondation Roi Baudouin, signe de l'importance qu'il y accorde³⁴. Cette décision s'inscrit dans le prolongement de l'opération « 60/40 » qui s'est déroulée en 1990-1991 à l'occasion du double anniversaire du roi Baudouin. Le projet est le fruit d'une décision du Conseil des ministres en date du 4 juin 1993. Quatre comités sont mis sur pied : un comité national, un comité d'honneur – dont la composition est essentiellement politique –, un comité de coordination et, élément neuf, un comité média. Les commémorations sont aussi une vaste opération de communication, une dimension nouvelle aussi.

C'est également dans ce contexte que, pour la première fois, un certain nombre d'agences de communication et organisatrices d'événements sont sollicitées par un système d'appel d'offres lancé par les pouvoirs publics par l'entremise de la Fondation Roi Baudouin. Rien n'est laissé au hasard. Toute l'opération est minutieusement préparée. On est loin de l'amateurisme dont on a pu faire montre dans le passé.

Le contexte est à tout le moins singulier. Ce sont les premières commémorations qui s'organisent après l'effondrement de l'Union soviétique, la guerre

en ex-Yougoslavie et le génocide des Tutsis au Rwanda. Sur le plan institutionnel, la Belgique est officiellement devenue un État fédéral, ce qui signifie un renouvellement des acteurs mais aussi de nouveaux engagements. Le discours patriotique tel qu'il a été formulé par le passé est définitivement hors de propos. La mémoire de guerre est mobilisée au nom d'un « Jamais plus ! » avec un accent inédit sur les persécutions raciales et les droits de l'homme. On se situe dans un autre registre qui dépasse le cadre national pour s'inscrire dans une rhétorique à vocation universelle centrée sur la mémoire et l'universalisme des droits de l'homme. Mais des enjeux nationaux sont également présents. Dans un contexte politique marqué par le « Dimanche noir » de novembre 1991 et la poussée électorale de listes d'extrême droite, les commémorations doivent contribuer à consolider l'ancrage démocratique et servir dans le combat contre l'extrême droite. Dans le même temps, les commémorations s'inscrivent dans un calendrier électoral particulier puisque les élections communales ont lieu en octobre 1994 et que des élections législatives fédérales se dérouleront le 21 mai 1995.

A un autre niveau, ces commémorations se situent également dans le contexte général de lutte contre le négationnisme³⁵. Le 23 mars 1995, le Parlement belge adopte la loi tendant à réprimer « la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la Seconde Guerre mondiale ». L'initiative remonte à l'été 1992 et a été portée par deux parlementaires socialistes, Claude Eerdeken et Yvan Mayeur³⁶.

33. Allocution du Premier Ministre, conférence de presse « Libération », 23 mars 1994, Commémorations 1994–1995, *Archives Fondation Roi Baudouin*, CegeSoma/Archives de l'État.

34. La Fondation Roi Baudouin a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de son règne. Jusqu'en 1996, elle est dirigée par Michel Didisheim dont les deux parents ont joué un rôle actif dans la résistance. Le dossier des commémorations de 1994-1995 est à l'époque géré par Dominique Allard qui occupe aujourd'hui l'un des postes de directeur de la Fondation (<https://www.kbs-frb.be/fr/About-us/Who-we-are/Executive-Staff>, consultation mai 2019). Nous tenons à lui exprimer nos remerciements pour les archives des commémorations de 1994-1995 qu'il a bien voulu confier au CegeSoma/Archives de l'État.

35. Jean-Luc Dehaene revient sur cette question lors de l'inauguration de l'exposition « J'avais 20 ans en 1945 » : « À l'heure où des pseudo-historiens osent remettre en cause la réalité des horreurs du système totalitaire nazi, il faut que nos jeunes soient les dépositaires de la mémoire collective », discours prononcé par le Premier ministre Jean-Luc DEHAENE lors de l'inauguration de l'exposition « J'avais 20 ans en 1945 », Commémorations 1994-1995, *Archives Fondation Roi Baudouin*, CegeSoma/Archives de l'État.

36. Voir GEOFFREY GRANDJEAN, « La répression du négationnisme en Belgique : de la réussite législative au blocage politique » in *Droit et Société*, 2011/1, n°77, p. 137-160.



Rencontre à l'occasion du 30^e anniversaire de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants Droit, 1975 (Source: CegeSoma/Archives de l'État).



1944 - 1994

Belgium remembers

The people of Belgium pay tribute
to all those who took part in the liberation of the country,
in 1944-1945.

We remember with deep sorrow those who died
and those who were wounded. We are indebted to their bravery.
Out of their sacrifice comes our freedom.

To the gallant veterans who will take part
in the 1994-1995 commemoration we say:
"Welcome back, thank you, we shall never forget you."

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Dehaene".

Jean-Luc DEHAENE
Prime Minister of Belgium
Chairman of the National Committee



Les ambassadeurs de chaque pays ayant participé à la Libération de la Belgique se voient remettre un document officiel de remerciement signé par le Premier Ministre, Jean-Luc Dehaene (Source : Commémorations 1994-1995, Archives Fondation Roi Baudouin, CegeSoma/Archives de l'État).

Autre particularité, c'est la disparition progressive des témoins. Une nouvelle fois est formulée l'idée que ces commémorations seront les dernières³⁷. C'est d'ailleurs cet argument qui est avancé par le gouvernement pour justifier l'importance de l'investissement budgétaire. Un budget initial du gouvernement fédéral – à charge du département de l'Intérieur et de la Fonction publique – de 50 millions de francs belges est libéré. Si on ajoute un apport de 30 millions sur fonds propres émanant de la Fondation Roi Baudouin et destiné à financer les projets des trois Communautés (et sans compter une série d'initiatives locales), on se situe aux alentours de 80 millions de francs.

L'objectif de ces commémorations est triple: « rendre hommage à ceux, Belges et étrangers, à qui nous devons notre liberté; rendre l'Europe en formation et notre propre opinion publique attentives aux leçons que nous inspire le passé (danger de résurgences des totalitarismes); indirectement, lancer dans la société belge une réflexion sur les valeurs qui nous sont communes et qui forment la base d'un civisme fédéral moderne »³⁸. Le message se veut ouvert: il faut célébrer la paix, y compris pour les vaincus. Pour ces derniers, la fin de la guerre est également une libération. C'est un message qui puise sa légitimité dans le passé mais complètement enraciné dans le présent et tourné vers l'avenir.

L'initiative s'inscrit à la fois dans une perspective locale, nationale et européenne. En fait, l'anniversaire de la Libération – septembre 1994 – est appréhendé sur un mode local tout en rendant

hommage aux armées alliées qui ont joué un rôle actif dans la libération du territoire.

Avec l'aide du Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, 57 lieux ont été sélectionnés – le chiffre fait référence au nombre de mois de l'occupation – et labélisés sur base de critères historiques, géographiques et... politiques (assurer une représentation féminine, éviter de donner une tribune aux candidats aux élections communales, associer l'opposition...). Chacun des lieux bénéficie d'un financement pour l'organisation de cérémonies particulières. À ces 57 lieux s'en ajoute un, hors catégorie; c'est Bastogne avec un calendrier distinct, calqué sur la chronologie de la Bataille des Ardennes. Même si l'apport des historiens reste modeste, une place leur est néanmoins consacrée. Jusqu'alors, ils ont été largement absents des commémorations; on ne les retrouve ni lors du 10^e ni lors du 25^e anniversaire. Il faut dire que l'histoire de la Seconde Guerre mondiale demeure alors encore largement à écrire. Au-delà, il demeure que les historiens sont longtemps restés à la marge de l'espace public³⁹. Mais pour le gouvernement, qui s'exprime par la voix du Premier ministre, c'est la dimension politique qui domine, y compris dans la dynamique locale: « Soulignons que la liberté et la démocratie ne sont pas des valeurs définitivement acquises et qu'elles exigent des sacrifices. Engageons toutes nos forces afin de lutter contre le danger de la renaissance du totalitarisme »⁴⁰. Dans le même temps, un effort didactique sans précédent accompagne l'engagement des responsables politiques. En effet, la brochure

37. Ce n'est pas la première fois que l'argument est formulé. En 1975, le baron Marcel Clerdent, président d'honneur du Comité national du XXX^e anniversaire de la Victoire et de la Libération des camps, avait déclaré à Liège le 8 mai 1975: « Les associations patriotiques ont unanimement décidé que cette célébration nationale de la Victoire et de la Libération des camps est la dernière qu'ils organisent. [...] Nous avons eu notre épopée. Mais les générations qui nous succèdent ont aussi leurs problèmes. Et nous devons comprendre que ceux qui n'ont pas eu à combattre l'envahisseur, qui n'ont pas vécu sous la botte de l'occupant, qui n'ont pas lutté et souffert pour la liberté voient d'un autre regard ce qui nous a marqués pour la vie ». Extrait du discours du baron Clerdent, Liège, 8 mai 1975, *Archives Louise de Landsheere*, CegeSoma/Archives de l'État.

38. Célébration du 50^e anniversaire de la Libération (septembre 1944–mai 1945). Note de base, point 2.1, cité dans ALAIN COLIGNON, CHANTAL KESTELOOT ET DIRK MARTIN (EDS.), *Commémoration. Enjeux et débats*, Bruxelles, 1996, p. 31.

39. Une première présence timide des historiens se remarque dans les commémorations du 50^e anniversaire de la Grande Guerre. Voir « Jean Stengers, historien de la Grande Guerre » in GINETTE KURGAN-VAN HENTENRIJK, ÉLIANE GUBIN ET JOSÉ GOTOVITCH (EDS.), *Jean Stengers, Une guerre pour l'honneur. La Belgique en 1914-1918*, Bruxelles, 2014, p. IV-V.

40. JEAN-LUC DEHAENE, *Commémoration de la Libération*, op. cit., p. 3.

consacrée à la Libération sera diffusée à 100.000 exemplaires (45.000 en français, 50.000 en néerlandais et 5.000 en allemand); presque tout a été distribué (il en reste 1600 en néerlandais!).

L'anniversaire du 8 mai est pour sa part intégré dans une dimension nationale et internationale. La date fonctionne comme une apothéose, un bouquet final, l'idée d'un devoir accompli puisqu'en principe ces commémorations sont les dernières.

Dans le contexte nouveau de la Belgique fédérale, les commémorations sont l'affaire du gouvernement fédéral mais aussi des entités fédérées, désormais aussi en charge de l'enseignement. Chaque communauté organise ses propres manifestations et lui donne un accent spécifique. C'est sans surprise la Communauté française qui est la plus présente, une démarche qui traduit bien l'importance que le second conflit mondial y occupe sur le plan politique. Outre des publications spécifiques est lancée une vaste opération intitulée « Les hirondelles sont sur le fil. Les jeunes libèrent la mémoire de la guerre ». Cette initiative a pour objectif de faire travailler dix écoles – sélectionnées sur base d'un appel à projet – avec des témoins de la guerre, dix radios locales autour de dix thèmes « qui conjuguent la lutte pour la démocratie hier et aujourd'hui »⁴¹. Une brochure intitulée « Démocratie ou Barbarie... 50 ans après » est tirée à 50.000 exemplaires.

Elle s'accompagne de deux recueils de textes; l'un porte sur les excès du nationalisme à la fin du 20^e siècle et l'autre sur une culture de la démocratie⁴². Parallèlement, des représentations théâtrales

sont organisées ainsi que différentes manifestations dans une série de gares (« Cinq gares pour les voyageurs de la mémoire »). La Communauté flamande organise, quant à elle, une opération intitulée « Jeunesse et démocratie ». Les concepts clés en sont la paix, la tolérance et la démocratie à la fois envisagée sous l'angle historique (crise des années trente, contexte de guerre et restauration de la démocratie) et l'urgence du présent. À l'instar de la Communauté française, un partenariat est conclu avec la SNCB et divers «V-treinen» sont organisés. Dans ce cadre, les jeunes sont invités à présenter le fruit de leurs travaux dans différentes gares. Dans le même temps, débats, enregistrements vidéo et concerts sont organisés. La Communauté germanophone – porteuse d'une histoire spécifique – centre, pour sa part, les commémorations autour du thème « 50 ans après la fin de la guerre ».

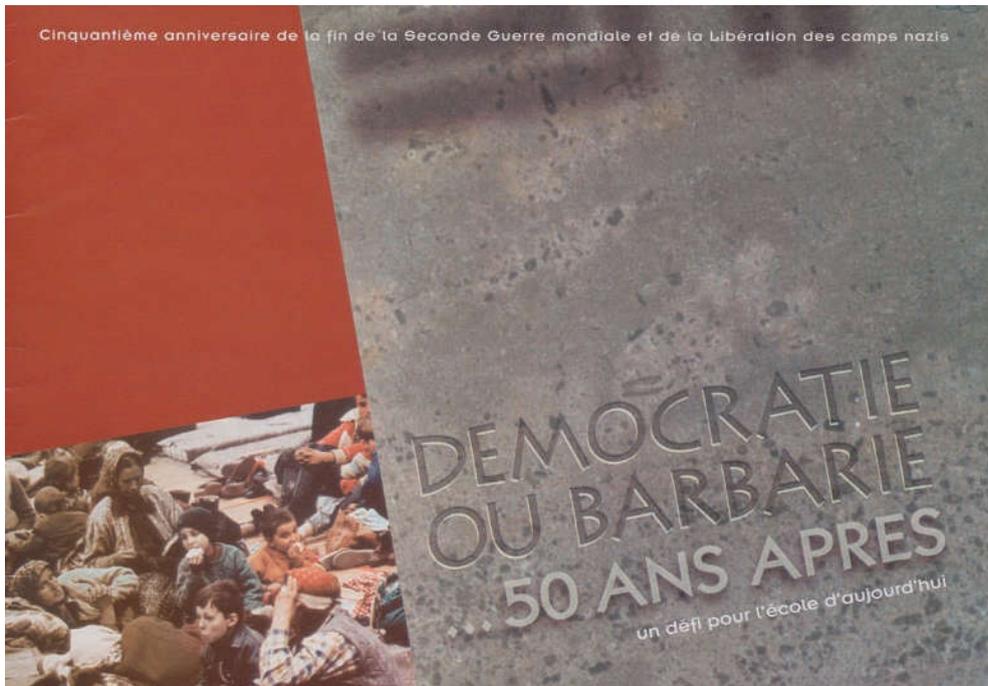
Les commémorations du 50^e anniversaire sont également marquées par l'organisation de grandes expositions. Outre celles de Liège et de Welkenraedt, on retiendra surtout celle qui s'est tenue à Bruxelles au Musée de l'Armée sous le titre « J'avais 20 ans en 1945 ».

Elle dispose d'un budget sans précédent pour une initiative du genre: plus de 140 millions de francs belges⁴³. Elle est le fait d'un partenaire privé: l'asbl « Collections et Patrimoines ». Initialement, le Musée de l'Armée aurait dû assumer l'ensemble de l'opération. Un projet scientifique avait même été concocté par l'institution. Le budget requis était proche de celui de l'exposition finalement montée mais elle n'a pas obtenu de financement.

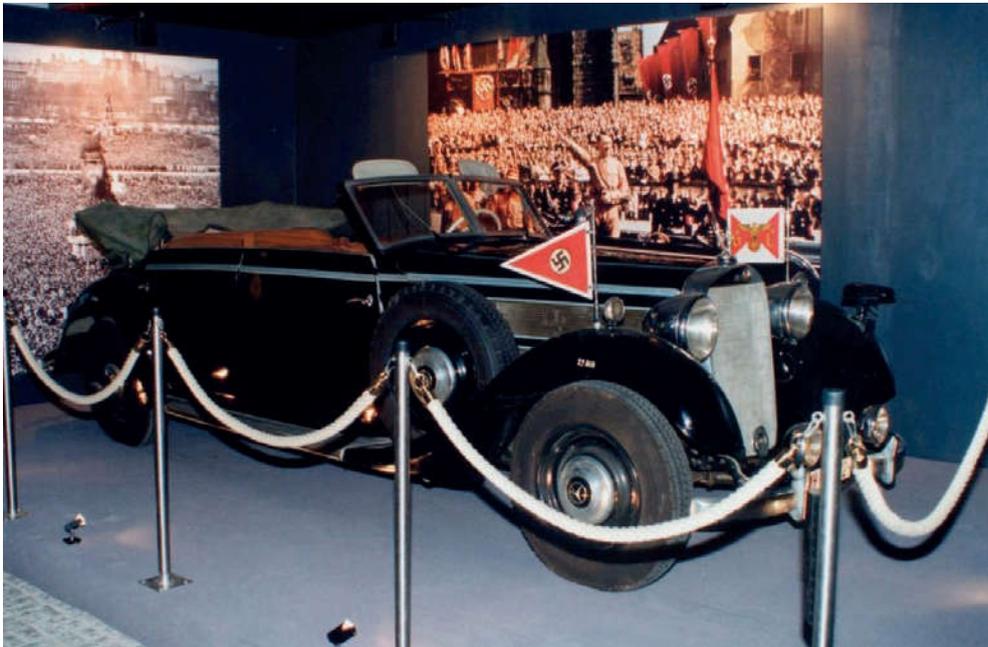
41. Panorama général – Conférence de presse du 10 mars 1995, Commémorations 1994–1995, *Archives de la Fondation Roi Baudouin*, CegeSoma/Archives de l'État. Les différents thèmes retenus sont: École et guerre, La question de l'engagement des jeunes, Art et idéologie, Et les femmes?, Rôle des médias, Solidarité locale, Immigration et conflits, Travail en temps de guerre, Droit à la différence (ethnique, sexuelle...), Justice et rôle de l'État.

42. *La dérive nationaliste d'une fin de siècle et Une culture de la démocratie*. Ces deux brochures coéditées par Actual Quarto sont tirées à 35.000 exemplaires. « Le journal de la campagne du 50^e » – *Le Contre-pied* – est distribué aux 700 établissements de l'enseignement secondaire. Il est tiré à 350.000 exemplaires. Discours de Philippe Mahoux, ministre de l'Éducation et de l'Audiovisuel, Conférence de presse 8/9/1994, Commémorations 1994–1995, *Archives Fondation Roi Baudouin*, CegeSoma/Archives de l'État.

43. À titre de comparaison, l'exposition de Welkenraedt « Le vent de la liberté » tournait autour de 40 millions de francs belges. Voir PAUL DELFORGE, « L'exposition Le vent de la liberté. Welkenraedt 15 juillet 1994 – 15 novembre 1994 » in *Commémoration. Enjeux et débats*, op.cit., p. 155-163 et 175-176.



Couverture de la brochure « Démocratie ou Barbarie ... 50 ans après ». La structure est pérennisée dans la foulée de ce 50^e anniversaire.



Vue de l'exposition « J'avais 20 ans en 1945 » organisée par l'asbl « Collections et Patrimoines » au Musée royal de l'Armée, 1994-1995 (Source : coll. Europa Expo).

Faute de moyens, le Musée n'a eu d'autre choix que d'accepter un partenariat faisant la part belle au secteur privé⁴⁴, un modèle appelé à se pérenniser. Dans la corbeille de mariage, le musée apportait ses bâtiments, ses collections, son réseau de contacts et les compétences de son personnel; tandis que « Collections et Patrimoines » amenait son expérience et le financement (y compris sous forme de sponsoring). Pour le Premier ministre, présent lors de l'inauguration, la perspective est très claire: l'exposition a pour objectif de défendre la démocratie et de contribuer à la lutte contre l'extrême droite. On est bel et bien dans une instrumentalisation politique du passé.

L'initiative fait date. Elle n'est certes pas la première exposition historique consacrée à la Seconde Guerre mondiale. Dix ans auparavant, la Caisse générale d'Épargne et de Retraite (CGER) avait en quelque sorte inauguré le genre par « La vie quotidienne en Belgique 1940-1945 ». Mais le parcours du Cinquantenaire innove par son côté immersif, la mise en scène faite de reconstitutions, la réussite des décors. Il marque aussi un tournant dans le recours au sponsoring et aux partenaires privés. Malgré un prix élevé (200 à 300 francs belges selon le type de public) – chose inhabituelle pour l'époque – le succès est au rendez-vous. On estime à plus de 300.000 le nombre de visiteurs. Seuls quelques néerlandophones et divers historiens font entendre un regard plus critique⁴⁵; les premiers du fait d'erreurs et de coquilles dans la traduction d'une exposition conçue initialement en français; les seconds du fait du côté « mise en spectacle » du passé que

l'exposition donnait à voir, une représentation alors encore plutôt inhabituelle.

Autre élément novateur, c'est l'initiative pilotée par la Fondation Roi Baudouin et baptisée « le Train de l'espoir ». Elle associe des jeunes issus de onze pays européens⁴⁶. Le train démarre de Varsovie, symbole des villes détruites durant la guerre. Les jeunes y participent du 25 au 30 avril pour rencontrer de jeunes Européens sur le thème « Dialogue pour l'avenir. Jeunesse. Démocratie et tolérance dans une Europe multiculturelle ». De là, ils se rendent à Auschwitz, puis à Prague. Le périple se poursuit par Munich et une visite du camp de Dachau avant de transiter par Strasbourg et de regagner Bruxelles où ils sont conviés à participer au bouquet final des commémorations.

Les lieux traditionnels n'ont pas pour autant été oubliés avec des succès variables selon les lieux: le Soldat inconnu en septembre 1994⁴⁷, Bastogne à la faveur de l'anniversaire de la bataille des Ardennes, Breendonk et Dossin le 7 mai 1995 et, enfin, Liège et un second moment au Soldat inconnu le lendemain, ces deux dernières manifestations étant tout spécialement dédiées « aux Anciens ».

Si jusqu'alors, les discours prononcés à Breenonk étaient restés figés dans leur logique patriotique, les propos tenus lors du 50^e innovent⁴⁸. Non seulement la perspective évoquée par Paul Lévy y est européenne mais son hommage s'étend à l'ensemble des victimes du nazisme, des propos jamais tenus auparavant! Est-ce le reflet d'un cheminement de sa pensée ou une concession

44. « Nous avons compris que nous avions intérêt à prendre contact et à négocier. Nous étions exposés à devoir céder, sur décision politique, notre Halle Bordiau, à notre grand dépit toujours non aménagée. Laisser faire sans être partie prenante, c'était laisser s'organiser dans nos murs une exposition sur la Deuxième Guerre mondiale dont, même absents, nous porterions le chapeau, et cela sans la moindre reconnaissance ni le moindre retour financier », PATRICK LEFÈVRE, « L'exposition J'avais 20 ans en 1945 du Musée royal de l'Armée » in *Commémoration. Enjeux et débats, op.cit.*, p. 151.

45. *Ibidem*, p. 153.

46. Les onze pays sont: la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la Bulgarie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la république tchèque et la Biélorussie.

47. « La cérémonie d'hommage au Soldat inconnu, en présence de S.M. le Roi, s'est déroulée dans le calme et la dignité. On pourrait toutefois regretter l'absence de public », procès-verbal de la réunion du Comité national pour la célébration du 50^e anniversaire de la Libération de la Belgique et des camps de concentration, 26 octobre 1994, Commémorations 1994-1995, *Archives Fondation Roi Baudouin*, CegeSoma/Archives de l'État.

48. BRUNO BENVINDO ET EVERT PEETERS, *Les décombres, op. cit.*, p. 154 et p. 160-161.



*Commémorations du 50^e anniversaire à Breendonk: le rituel n'a guère changé depuis l'après-guerre
(Source: Commémorations 1994-1995, Archives Fondation Roi Baudouin, CegeSoma/Archives de l'État).*



Le Premier Ministre Jean-Luc Dehaene, Arthur Haulot et le roi Albert II, trois personnalités omniprésentes dans le cadre des commémorations du 50^e anniversaire (Source : Commémorations 1994-1995, Archives Fondation Roi Baudouin, CegeSoma/Archives de l'État.)



Scène issue du spectacle d'apothéose de Forest National, mai 1995, Commémorations 1994-1995 (Source : Commémorations 1994-1995, Archives Fondation Roi Baudouin, CegeSoma/Archives de l'État).

oratoire pour conserver sa place dans le dispositif commémoratif? Dans cette évolution, qui se traduit notamment par la centralité d'Auschwitz dans la monstruosité nazie, Breendonk est présenté comme une anticipation du camp d'extermination. À quelques kilomètres de là se tient une autre cérémonie qui coïncide avec l'inauguration formelle du Musée juif de la Déportation et de la Résistance. Dans les faits, il n'ouvrira ses portes au public que le 11 novembre 1996. Ce passage par Dossin n'était d'ailleurs pas prévu dans le programme initial des commémorations du 50^e. Il est révélateur de la lente émergence de la mémoire juive et de l'importance sociétale prise par la persécution des Juifs, jusque-là grande absente des commémorations. Cette évolution n'est en rien spécifique à la Belgique, même si le calendrier et le cadre sont révélateurs de recherches qui y sont menées.

Autre aspect important de ces commémorations de 1994-1995 : l'idée d'un geste politique. Il cadre d'ailleurs avec l'idée d'un « ultime moment ». Certes, à ce niveau, la question n'est pas neuve. L'idée d'une « réconciliation » avait déjà été évoquée par le roi Baudouin et reprise par son successeur Albert II dans son discours de Nouvel An de janvier 1994⁴⁹. Mais en 1994-1995, elle semble plus proche que jamais. Elle apparaît en tous les cas comme correspondant aux souhaits de deux hommes qui comptent dans ce contexte commémoratif : le Premier ministre de l'époque, le social-chrétien Jean-Luc Dehaene et Arthur Haulot, ancien résistant et déporté à Dachau.

Au final, il n'y aura cependant pas de geste suite au refus du Comité de contact des associations patriotiques⁵⁰. Une autre idée a également tourné court, c'est celle de faire de ce lundi 8 mai (1995) un jour de congé, une énorme fête de la démocratie ou de la réconciliation européenne.

Les commémorations se sont donc achevées sans geste politique majeur mais par un spectacle en apothéose à Forest National – initialement le Cinquantenaire avait été pressenti – où les « papys témoins » passent le relais du flambeau aux jeunes générations. L'événement a été soigneusement préparé. La métaphore du train accompagne l'ensemble de la soirée. Tout commence par une salle plongée dans la pénombre. Un montage sonore avec des bruits de bottes et des crissements de train suggèrent l'arrivée dans un camp de concentration. Mais les trains du malheur peuvent se métamorphoser et devenir porteurs d'espoir dès lors qu'ils ramènent les survivants. Le train nous transporte du passé au présent. La représentation laisse ensuite la place aux jeunes, d'abord à ceux des trois communautés du pays puis aux jeunes Européens de retour de leur périple du « Train de l'espoir ». C'est le moment de la reconnaissance adressée aux vétérans qui répondent par la voix d'un des leurs, Arthur Haulot, rescapé de Dachau.

Lui aussi se saisit de l'idée européenne comme garantie indispensable pour le maintien de la paix et de la démocratie. Le train est à nouveau sollicité. Il apparaît comme un vecteur de rencontres et de connexions au sein d'une Europe parée de toutes les vertus. Les commémorations s'achèvent dès lors que retentit l'hymne de la paix, suivi d'un lâcher de ballons avant que l'hymne européen ne clôture la séance. Une page se tourne !

Mais l'impact de ces commémorations de 1994-1995 va également s'inscrire dans la durée par la création de nouvelles organisations. C'est en effet dans ces circonstances que plusieurs institutions qui structurent encore aujourd'hui le paysage muséal et mémoriel voient le jour. Dans le sud du pays, la cellule « Démocratie ou Barbarie » est directement créée dans le giron des instances de la Communauté française. Au départ, il s'agit d'une campagne ponctuelle et d'une brochure

49. De Léo Tindemans à Albert II, on retrouve de nombreuses petites phrases où il est question de « réconciliation » ou de « pacification entre les communautés ». Voir « Amnistie, l'impossible compromis » in *Collaboration, répression. Un passé qui résiste* sous la direction de José GOTOVITCH & CHANTAL KESTELOOT, Bruxelles, 2002.

50. Voir *Front*, Organe du Comité National du Front de l'Indépendance, n° 64, 1994.



Après que les « Jeunes » ont remercié les « Anciens » pour leur engagement, le message de remerciement d'Arthur Haulot à la jeunesse à l'occasion du spectacle d'apothéose de Forest National, mai 1995 (Source : Commémorations 1994-1995, Archives Fondation Roi Baudouin, CegeSoma/Archives de l'État).

éponyme mais rapidement l'initiative devient pérenne. À Liège, les Territoires de la Mémoire ont été créés en 1993 à l'initiative du Centre d'Action laïque. Pour ces deux instances, chacune dans leurs spécificités, la défense de la démocratie et l'importance de la transmission de la mémoire sont des données essentielles. L'expérience de la guerre y est utilisée comme un antidote dans la lutte contre l'extrême droite, la défense des droits de l'homme et l'éducation à la citoyenneté. À Malines, le Musée juif de la Déportation et de la Résistance s'est solennellement ouvert le 7 mai 1995. Vingt-cinq ans plus tard, ces trois structures existent toujours et se sont professionnalisées au fil du temps. Elles sont le reflet des pré-occupations politiques et sociétales inscrites dans le contexte des années 1990.

Un professionnalisme mémoriel, un désinvestissement historique ?

Si la décennie 1990 ouvre incontestablement une « ère de la commémoration » comme le soulignait Pierre Nora, force est de constater qu'un certain nombre d'éléments étaient déjà en germe auparavant mais sans faire l'objet d'une volonté politique globale et coordonnée.

L'omniprésence des différents niveaux de pouvoir politique constitue un véritable facteur de changement. Le contexte belge y est pour beaucoup. On peut bien évidemment alléguer de la disparition des acteurs qui, de fait, a laissé le champ libre mais elle n'explique pas tout. Mais elle a néanmoins permis la mise en place d'un discours beaucoup plus global et universel ; chaque niveau de pouvoir pouvant y investir selon des modalités propres. Par contre, la défense de certaines valeurs dont la démocratie s'inscrit, elle, dans la continuité. Sans doute est-ce lié à la crise spécifique de la rhétorique patriotique belge qui apparaît à bout de souffle dès les années 1970 même si elle survit dans des cercles de plus en plus restreints. Cette défense de la démocratie

s'inscrit aussi dans un contexte national particulier où, depuis la fin de la Première Guerre mondiale, l'image en négatif de l'autre (communauté) a servi de terreau nourricier à la mobilisation. Cet autre n'a pas toujours été revêtu des mêmes attributs ni défini dans les mêmes termes : mouvement flamand, nationalistes ou fascistes flamands, collaborateurs flamands, extrême droite nationaliste flamande... À travers un discours patriotique, il importait de laisser une place aux résistants et patriotes flamands même si les commémorations nationales ont été majoritairement portées par des francophones et des Wallons. Cette logique a d'abord été mobilisée au nom de la Patrie pour être ensuite utilisée pour défendre la Démocratie. L'actualité de la décennie 1970 a pleinement permis ce transfert avec l'émergence de groupes du type VMO ou Were Di⁵¹.

Les enjeux communautaires ne sont en effet jamais complètement absents du débat. Mais à la faveur des années 1990, le sursaut démocratique – et la mobilisation du passé dans cette optique – est le fait de tous les niveaux de pouvoir et de l'ensemble des formations démocratiques. Cette évolution s'inscrit dans une moralisation du passé et une perspective universelle qui met en avant les droits de l'homme. Un tel discours consensuel peut être porté par des politiques publiques puisqu'il permet de transcender des sensibilités différentes. Dans ce contexte, l'accent est avant tout mis sur les victimes au détriment des acteurs dont certains engagements pourraient ne pas (ou ne plus) cadrer avec les discours politiques du moment. Ce glissement est douloureusement ressenti par les « Anciens ». Le poids de la dimension morale et l'importance prise par la persécution des Juifs érigé en symbole du mal absolu ont également pour conséquence une attitude beaucoup plus rigide, avec une représentation du passé en « bien » et « mal ». La société civile n'est dès lors plus prête à accepter des engagements douteux ou compromettants.

51. ALAIN COLIGNON ET CHANTAL KESTELOOT, « 'Nazis durant les guerres...'. La vision de la collaboration flamande en Wallonie et à Bruxelles » in *Collaboration, répression, op. cit.*, p. 115-139.

Les commémorations de 1994–1995, par leur ampleur, leur dynamique, leur visibilité mais aussi par leur professionnalisme constituent un tournant. Le public a été largement touché par l'événement sans que l'on sache quel en a été l'impact sur la longue durée. L'utilisation du passé à des fins didactiques est bien évidemment antérieure au 50^e anniversaire même si celui-ci leur a donné un cadre et des structures pérennes. Ces politiques ont-elles pour autant été efficaces et, dans l'affirmative, quel(s) serai(en)t ce(s) critères d'efficacité ? Que reste-t-il chez ces jeunes particulièrement ciblés par les politiques commémoratives et autres dispositifs mis en place dans les écoles durant l'année 1994-1995 sachant qu'ils sont aujourd'hui quadragénaires ? Ont-ils été durablement marqués et comment cela se traduit-il ? Force est de reconnaître qu'on ne sait pas grand-chose sur l'impact des commémorations et que les rares recherches incitent plutôt à la relativisation⁵².

L'engagement sans précédent des autorités politiques constitue un fait majeur et nouveau dans le contexte belge. Ce ne sont plus les associations d'anciens qui sont aux commandes mais les autorités politiques. Depuis, cet engagement s'est pérennisé et institutionnalisé. Il bénéficie bien plus aux politiques mémorielles qu'aux projets de recherche. Certes, les historiens sont sollicités à travers les commémorations, mais il s'agit davantage de consultation, voire de caution que d'ouverture de nouveaux chantiers de recherche. Ce n'est sans doute pas là l'objet premier des commémorations mais il faut bien constater que celles-ci restent souvent étrangères aux nouveaux enjeux historiques⁵³. Si le Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale a été sollicité en 1994–1995, ce n'était ni pour mettre en exergue les nouveaux acquis de

l'historiographie, ni pour évoquer les défis qui se posaient mais bien pour cautionner un calendrier équilibré de la libération des villes et villages. Ce sont donc bel et bien les enjeux de mémoire et – aujourd'hui – de tourisme qui bénéficient largement des politiques publiques de commémoration. Que représentent-elles vraiment ? Ces questions, elles se posaient déjà au lendemain des faits. Quelles valeurs ont-elles contribué à consolider et que traduisent-elles en matière de connaissances historiques⁵⁴ ? À cet égard, le tournant pris il y a vingt-cinq ans n'a fait que se renforcer. Pourtant, le modèle européen tant encensé alors est bel et bien en crise aujourd'hui. À l'époque, l'Europe apparaissait comme la garante d'un monde en paix, comme une perspective positive, comme une réponse au monde des nations en guerre, une période qui était censée avoir pris fin en 1945. L'Europe était porteuse d'un projet positif construit sur une image en négatif, le sombre passé du continent⁵⁵. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les nouvelles commémorations brûleront-elles ce qu'elles ont adoré hier à l'instar du patriotisme belge longtemps porte-drapeau des célébrations avant d'en devenir un repoussoir ? S'agit-il de valeurs à réinventer sans cesse ?

À la faveur de la décennie 1990, le modèle commémoratif a été à la croisée des chemins. L'exposition « J'avais 20 ans en 1945 » marque le début d'un cycle. Les lieux traditionnels ont perdu de leur signification pour les nouvelles générations et n'incarnent nullement les valeurs désormais associées au registre commémoratif. Il faut dès lors soit leur donner un sens nouveau, plus compréhensible, plus universel, soit imaginer d'autres lieux, d'autres formes, d'autres supports de commémoration. Ce ne sont pas tant les faits qui importent mais leur mémoire, alors en pleine mutation.

52. Voir SARAH GENSBURGER ET SANDRINE LEFRANC, *À quoi servent les politiques de mémoire ?* Paris, 2017 ; ENZO TRAVERSO, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, 2005.

53. « Commémorer fige l'histoire et exclut sa mission dérangeante ». Entretien de Nico Wouters avec Pierre Havaux in *Le Vif*, 14 mars 2019, p. 45-46.

54. JOSÉ GOTOVITCH ET CHANTAL KESTELOOT, « Commémorations, expositions : le passé revisité » in *Commémoration. Enjeux et débats*, op.cit., p. 5.

55. HENRY ROUSSO, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris/Berlin, 2016, p. 229 et suiv.

Car ces commémorations consacrent pleinement la perspective mémorielle, le concept de «devoir de mémoire», l'injonction à se souvenir alors qu'au fil des générations, il ne s'agit plus de souvenirs personnels mais d'un idéal type construit voire imposé. Les lieux de mémoire ne se suffisent plus à eux seuls. Désormais, il faut y trouver un musée ou un centre d'interprétation. C'est à ce prix qu'ils restent attractifs tant sur le plan éducatif que touristique. Les commémorations du Centenaire de la Grande Guerre l'ont encore plus largement montré⁵⁶. Bien davantage que le livre d'histoire, ce sont désormais les musées et les expositions qui servent de relais pour transmettre des éléments du passé. Dans le cas du Mémorial de Breendonk, c'est un vaste projet de modernisation qui a été mis en place pour mieux correspondre au credo des Droits de l'homme. Mais ces changements se sont faits au détriment des anciens dépositaires de la mémoire des lieux. Non seulement, ils se sont alors sentis dépossédés de «leur» lieu mais ils se sont également sentis exclus de la nouvelle logique mémorielle, entièrement tournée vers les victimes du génocide au détriment des prisonniers politiques et autres déportés⁵⁷. La Défense nationale (re)devient le principal et unique responsable des lieux. Le modeste Musée Juif de la Déportation et de la Résistance est devenu *Kazerne Dossin* – Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme – un projet d'envergure dans lequel les autorités flamandes ont largement investi. Dans les deux cas, les lieux sont devenus des vitrines institutionnelles. Ce ne sont plus les acteurs ou les communautés mémorielles qui sont aux commandes. Leur disparition n'est pas seulement liée à l'écoulement du temps

mais aussi à l'investissement des autorités politiques, tous niveaux de pouvoir confondus. Il est aussi le signe d'une professionnalisation des lieux, une évolution en phase avec les attentes du public pour qui les musées d'histoire sont désormais autre chose qu'une simple présentation de collections. Le phénomène dépasse largement la Belgique et la Seconde Guerre mondiale, même si cette période a vu de nombreux nouveaux musées lui être consacrée. Une attention croissante est portée au nombre de visiteurs, au nombre de nuitées passées sur place. Les musées s'inscrivent dans un circuit. Le passé est devenu une valeur marchande. De nouveaux opérateurs économiques pèsent d'un poids croissant sur les stratégies d'investissements publics. Aujourd'hui, les commémorations sont un faire-valoir pour des régions en crise ou qui peinent à attirer faute d'un patrimoine attractif classique. D'autres acteurs – dont les concepteurs d'expositions mais aussi des sociétés d'événements – sont apparus. Ils ont fait leurs premières armes lors des commémorations du 50^e lorsque le tournant du numérique n'avait pas encore pesé de tout son poids.

Le 50^e anniversaire des historiens

Comme l'épinglait Pierre Nora, l'organisation de colloques apparaît désormais comme une dimension incontournable des commémorations. Celles du 50^e anniversaire confirment clairement cette évolution. En effet, s'ils demeurent relativement absents des commémorations organisées sous l'égide de la Fondation Roi Baudouin, les historiens belges vont être particulièrement actifs à l'occasion de ce 50^e anniversaire. Entre 1993 et 1996, l'Institut d'Histoire du Temps présent (Paris)

56. CHANTAL KESTELOOT, «Verso la Public History. Rappresentazioni e commemorazioni delle guerre mondiali in Belgio» in *Memoria e Ricerca*, 1, 2017, p. 41-60.

57. «On parle beaucoup de génocide mais trop peu de la souffrance de nos concitoyens dans la résistance et de leur incarcération dans les prisons nazies et les camps de concentration où beaucoup de nos amis sont décédés suite à un épuisement total. Mais nous, les survivants, nous subissons encore toujours les séquelles physiques et psychiques et de cela on ne parle plus. [...] Il y a aussi une grande différence entre les prisonniers politiques belges, qui exténués par la faim et le travail forcé, sont morts dans les camps de concentration allemands et ce suite à leurs activités patriotiques et la majorité des Juifs qui furent directement gazés à leur arrivée dans les camps d'extermination polonais et ce *uniquement pour cause raciale*. Ils n'ont donc pas souffert autant que les prisonniers politiques belges». FRANÇOIS DE COSTER, «Nouvel An 2013» in *L'Effort, organe de la Confédération nationale des prisonniers politiques et ayants droit de Belgique*, janvier/février/mars 2003, n° 1, p. 1.

va être à l'origine d'une série de six colloques consacrés à l'histoire de la résistance et de son historisation⁵⁸. Il s'agit là de jalons essentiels d'une histoire encore toujours en chantier. Toujours est-il que cette étape a été déterminante. Si le cœur de ces colloques était centré sur la France, deux se sont néanmoins ouverts à d'autres espaces: l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Le premier s'est tenu à Bruxelles en novembre 1994⁵⁹. Quelques mois plus tard, en octobre 1995, un vaste colloque s'interrogeait sur l'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique dans des domaines aussi divers que l'enseignement, la culture ou encore l'architecture.

Plusieurs publications en sont issues⁶⁰. Ces années constituent donc une période charnière particulièrement faste pour l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Elles sont révélatrices d'une évolution essentielle mais qui se fait très largement en marge des commémorations officielles. Historiographie et commémorations ne semblent guère appelées à se rencontrer pour l'heure....

Au cœur du 75^e

La Belgique est désormais pleinement engagée dans les commémorations du 75^e anniversaire. S'il est bien évidemment trop tôt pour en prendre la mesure, quelques remarques peuvent néanmoins d'ores et déjà être formulées. Sous l'égide du *War Heritage Institute*, le Musée de l'Armée dispose enfin de salles consacrées à la période

1939-1945. Elles intègrent à la fois le vécu des civils et des militaires. Il s'agit du plus grand espace consacré à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Ces salles sont révélatrices du rôle important qu'entend jouer la Défense nationale dans la mémoire du conflit. Parallèlement et à travers d'autres projets, ce sont les communautés et les régions qui sont à la manœuvre ainsi que les partenaires locaux que sont les villes et communes. Les budgets dégagés sont largement inférieurs à ce qu'ils ont été pour les commémorations du Grand Centenaire (2014-2018) mais l'événement est aussi plus ramassé dans le temps, puisqu'il se déroule en l'espace d'une année. Ces commémorations confirment également l'importance prise désormais par des dimensions économiques et par les opérateurs privés. Elles confirment combien les commémorations ont changé de nature et d'intensité. Le phénomène dépasse largement le cadre belge. Si l'on en revient au constat posé par Pierre Nora dans la réédition des *Lieux de mémoire*, il est manifeste que tant les commémorations que les lieux de mémoire sont devenus omniprésents. De toute évidence, l'un et l'autre ont été surinvestis par un pouvoir politique qui, dans le contexte belge, est résolument pluriel. La mémoire a résolument envahi l'espace public. Si les historiens sont certes plus présents qu'ils ne l'ont été par le passé – une fois les témoins disparus, le recours aux spécialistes s'est imposé – force est de constater que les commémorations sont avant tout une forme de mémorialisation du passé et non l'occasion d'investir dans de nouveaux

58. JEAN-MARIE GUILLON ET PIERRE LABORIE (EDS.), *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Toulouse, 1995 ; LAURENT DOUZOU, ROBERT FRANK, DENIS PESCHANSKI ET DOMINIQUE VEILLON, *La Résistance et les Français : Villes, centres et logiques de décision*, Paris, 1995 ; JACQUELINE SAINCLIVIER ET CHRISTIAN BOUGEARD (EDS.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, 1995 ; FRANÇOIS MARCOT (ED.), *La Résistance et les Français. Lutte armée et maquis*, Besançon, 1996. Voir aussi pour les conclusions de l'ensemble de ces colloques : « La Résistance et les Français. Nouvelles approches » in *Cahiers de l'IHTP* n°37, décembre 1997.

59. *La Résistance et les Européens du Nord/Het Verzet in Noord-Europa*, Bruxelles-Paris, novembre 1994, 2 vol.

60. DIRK DE GEEST, PAUL ARON, DIRK MARTIN (EDS.), *Hun kleine oorlog. De invloed van de Tweede Wereldoorlog op het literaire leven in België - Leurs occupations : l'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique* Leuven/Bruxelles, 1998 ; MARK DEPAAPE & DIRK MARTIN, *De Tweede Wereldoorlog als factor in de onderwijsgeschiedenis*, Brussel, 1997 ; DIRK MARTIN & NORBERT POULAIN (EDS.), *Planning en contingentie. Aspecten van stedenbouw, planologie en architectuur tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Brussel/Gent, 1997 ; Numéro thématique "nationalisme", *CHTP/BEG*, n° 3, 1997 ; FABRICE MAERTEN, FRANS SELLESLAGH ET MARK VAN DEN WIJNGAERT, *Entre la peste et le choléra : vie et attitudes des catholiques sous l'occupation*, Bruxelles/Gerpinnes/Louvain-la-Neuve, 1999.



Vue du public à l'occasion du colloque « Société, culture et mentalités : l'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique » organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches historiques de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles, 23-25 octobre 1995 (Source : CegeSoma/Archives de l'État).

projets ou questionnements de recherche⁶¹. Pire encore, les commémorations font souvent complètement l'impasse sur les nouveaux chantiers acquis de la discipline. À vrai dire, jusqu'ici ces

deux notions ont rarement été associées. Les commémorations de 1994-1995 n'ont pas fait exception à la règle. En ira-il autrement avec celles du 75^e?

Chantal Kesteloot est en charge de l'histoire publique au CegeSoma/Archives de l'État. Ses recherches portent sur l'histoire de Bruxelles et la mémoire des guerres. Elle s'intéresse particulièrement au phénomène des commémorations.

61. Voir les réflexions de Nico Wouters à ce sujet dans l'article du *Vif* déjà mentionné et sur le blog de Belgium WWII, <https://www.belgiumwwii.be/nl/blog/de-herdenkingen-aan-wo-ii-meer-geschiedenis-minder-herinnering.html> (consultation avril 2019).

